

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 8 (1916)  
**Heft:** 11-12

**Artikel:** Conférence syndicale internationale  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383141>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'attitude des autorités militaires doit donc être qualifiée comme des plus partiales en faveur des patrons imprimeurs. Elle est du reste envisagée de cette façon par toute la classe ouvrière. Une profonde indignation se fait remarquer dans différentes régions du pays.

Nous avons cru devoir vous faire part de notre protestation, en admettant qu'il est impossible que vous approuviez de pareils procédés des autorités militaires. Aussi, nous invitons-vous instamment à annuler au plus vite les mesures prises.

Veillez recevoir, Monsieur le président et Messieurs, nos salutations très distinguées.

*Pour l'Union suisse des fédérations syndicales :*

Le président :

**O. Schneeberger.**

Le secrétaire :

**K. Dürr.**

\* \* \*

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un arrangement est intervenu entre les patrons et ouvriers typographes de Lausanne, qui prévoit la reprise du travail par tous les ouvriers et le renvoi des kroumirs. Quant aux augmentations de salaire pour renchérissement, elles sont fixées à 15 francs par mois pour les ouvriers typographes et 12 francs pour les auxiliaires. A Genève et Neuchâtel, aucune solution n'est encore intervenue.



#### Communication de l'Union suisse des fédérations syndicales (U. S. F. S.)

### Conférence syndicale internationale

La direction de l'Union syndicale internationale informe que la conférence internationale, qui devait avoir lieu le 11 décembre, à Berne, est renvoyée à une date indéterminée. Les propositions de l'U. S. I. doivent être soumises à temps aux centrales nationales pour que celles-ci puissent les discuter.

Le secrétariat international se rapporte dans sa circulaire aux décisions de la conférence de Leeds qui invitent les centrales nationales à envoyer leurs propositions sur les débats pour la paix au bureau de correspondances nouvellement institué à Paris.

De ce fait, l'organisation de l'U. S. I. est rompue et il est donc nécessaire de convoquer une conférence qui devra prendre une décision sur sa continuation.

Les centrales nationales du Danemark, de Suède et de Norvège ont tenu deux conférences communes, les 21 et 22 octobre 1916, à Stockholm et les 10 et 11 novembre 1916, à Copenhague, où ils ont discuté sur la situation de l'U. S. I. La décision suivante fut prise à la dernière conférence :

« Comme dans la situation actuelle, il serait très difficile de convoquer une conférence syn-

dicale internationale ayant la représentation désirée, et comme différentes questions qui devraient être discutées ne sont pas encore réglées entièrement, les représentants des organisations scandinaves décident, après un examen détaillé et en présence d'un représentant du secrétariat international, lors de la conférence de Copenhague, les 10 et 11 novembre, d'inviter le dit secrétariat à renvoyer à une date ultérieure la conférence convoquée pour le 11 décembre, à Berne. »

Indépendamment de ces conférences, nous avons aussi envoyé, le 11 novembre, une lettre à l'U. S. I., dans laquelle nous avons déclaré qu'il nous paraissait impossible de tenir la conférence le 11 décembre, étant donné que la situation n'est pas suffisamment éclaircie et que les centrales nationales doivent pouvoir étudier, au préalable, les questions qui seront à l'ordre du jour.

La direction de l'U. S. I. a accepté ces propositions. Nous donnerons les renseignements nécessaires quand le programme sera arrêté.



### La Conférence internationale des fédérations syndicales\*)

Deux requêtes, concernant la convocation d'un Congrès international des fédérations syndicales en Suisse, étaient soumises au Comité de l'Union suisse des fédérations syndicales, réuni à Olten le 15 septembre. L'une provenait de l'Union italienne des fédérations syndicales, l'autre du secrétaire de l'Union internationale, Charles Legien. Après le rapport officiel, la requête des camarades italiens fut rejetée, parce qu'une telle décision, prise sans avis préalable de l'Union internationale existante, ne pouvait engendrer que de nouveaux conflits. La deuxième requête fut acceptée, quoiqu'on était persuadé qu'en ce moment un congrès international, méritant vraiment ce nom, était encore impossible, les uns se trouvant dans l'impossibilité d'y assister, tandis que d'autres refuseraient de le faire. Il est évident que ce congrès, comme les réunions semblables pendant la guerre, ne pouvait être qu'une *conférence*. Cependant, l'Union suisse des fédérations syndicales voulait prouver, en prenant cette décision, sa bonne volonté de faire tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à la réussite de cette réunion.

On ne peut se déclarer d'accord avec cette décision qu'en admettant que notre Union internationale prévoyait que cette conférence serait

\*) Cet article ainsi que la note de la rédaction ont paru dans le numéro 11 de la *Gewerkschaftliche Rundschau*, d'où ils ont été traduits.